

Chloroforme et Bistouri

IL y a dans l'air du temps quelque chose de troublant.

A Radio France, le ciel social est à la fois couvert et dégagé.

Il est dégagé sur tous les sujets. Il n'y a pas de problèmes nous dit la Direction.

- **Inter et ses secousses d'avant l'été ?** Réglé...

- **Le non remplacement d'un journaliste sur deux partant à la retraite ?** C'est faux, a écrit la Direction générale au SNJ (voir courrier de Martin Ajdari consultable sur notre site internet www.snj-rf.com).

Nous en prenons acte. Pourtant cette information (gravissime) a été annoncée par un haut directeur de rédaction à la SDJ (cf. *le Bulletin de la SDJ du 4 septembre 2007*). Nous seront totalement rassu-

rés quand tous les postes de la rédaction de France Inter seront sortis.

L'affaire des reliquats de congés ? Pas question de les retirer à leurs propriétaires, entend-on dans les couloirs autorisés. Mais les agents de gestion confient ici et là qu'ils attendent des consignes, et que faute de nouvelles règles il faut traiter au cas par cas !

édito

La réduction des piges et CDD à coups de sabre administratif ? Faux, selon le discours officiel. Mais ici et là, nous avons des exemples, ce sont bien les administrateurs qui interdisent, par-dessus la volonté des Rédacteurs en chef, la couverture de telle ou telle actualité, au nom des nécessaires économies.

L'embauche des seize CDD de l'accord sur les précaires ? «Pani problem» comme on dit aux Antilles... Mais des postes sortent dans la plus complète improvisation sans même que l'on sache si ce sont bien ceux là.

L'accord sur la gestion des CDD et pigistes prêt depuis un an ? «C'est imminent» dit la Direction en oubliant de programmer la réunion finale de puis 6 mois.

Les problèmes s'accumulent, les affaires traînent, les démentis démentent. Le ciel est bleu malgré l'orage.

Chloroforme et bistouri ?

Si c'était le cas le réveil serait en cours et il serait douloureux, notre standard en témoigne, autant que nos adhésions...

au sommaire :

snj@radiofrance.com

**Multimédia - Rentrée des stations
Précaires - Urgences - Accords
Bruits de couloirs - Bugs - Micros
ouverts - Histoires vécues...**

12 pages sur la rentrée
radiophonique dans les rédactions.

inter la multiplication des pains ...et des jokers

Un peu de maths... A France Inter ce sont 18 présentateurs qu'il faut remplacer 90 jours chacun. Puis il y a les 5 présentateurs des émissions de la rédaction. Enfin les 9 journalistes coordinateurs et rédacteurs en chef du Bocal. **Tout ce petit monde doit évidemment être remplacé poste pour poste.**

A France Info ce sont des CDD et des journalistes des Bureaux qui effectuent les remplacements. A Inter, suite aux 35 heures, on avait imaginé mettre sur pied une brigade de jokers tout terrain. Brigade qui a été profondément transformée. Les jokers sont maintenant sept : trois journalistes tout terrain (2 à partir du 1er novembre) et ... quatre rédacteurs en chef. La calculatrice magique de la direction arrivera-t-elle à nous démontrer comment nous allons

pouvoir assurer l'antenne et la coordination en permettant, qui plus est, aux journalistes de prendre tous leurs congés, voire un chouia de reliquats ?

N'est-il pas grand temps d'appliquer à Inter la même règle qu'à Info afin de garantir les remplacements ? Pourquoi, là aussi, les 2 poids 2 mesures ?

Dernière minute : nous apprenons qu'un rédacteur en chef de plus pourrait être versé au très riche groupe des Jokers. Un rédacteur en chef qu'il faudrait remplacer au poste quitté. Le candidat serait déjà trouvé. Et miracle : lui aussi devrait être remplacé. Le résultat, en bout de course, serait évidemment la perte d'un poste supplémentaire.

Le nouvel organigramme ne répond pas à la crise

Fin août, et après une longue, très longue réflexion estivale (visiblement il n'a pas été facile de remplir les cases...), Frédéric Schlesinger s'est enfin décidé à dévoiler le nouvel organigramme de la direction de France Inter.

Pour mémoire, le voici : **Patrice Bertin** directeur adjoint de France Inter et directeur de la rédaction, **Yves Decaens** chef des informations, **Philippe Bardonnaud** secrétaire général de la rédaction, **Marie-Christine Le Dû** adjointe au secrétaire général.

Ce nouvel organigramme crée plus de problèmes qu'il n'en règle :

- **Le maintien** de Patrice Bertin dans ses fonctions démontre que le grave malaise qui a divisé la rédaction avant l'été n'a été que très partiellement pris en compte...
- **La modification** de structure de l'organigramme de direction, qui passe à 4 au lieu de 3 auparavant, était arrêtée début mai. Prétendre qu'elle est une réponse à la crise relève donc du tour de passe-passe.
- **La création** d'un poste supplémentaire de chef est une aberration. Nous l'avons déjà dit, nous le réaffirmons avec force. France Inter n'a pas besoin de 4 chefs. Ce 4ème poste est censé «ajouter de l'huile dans les rouages, jouer la burette» pour limiter les dérapages. C'est un non-sens.
- **Plus grave** : un chef de plus, cela a des répercussions financières et des répercussions en termes d'emploi, puisque c'est un poste qui manque ailleurs. Comment justifier de rajouter un chef quand on manque de reporters ou de spécialistes multimédia ?

Un seul point positif peut sortir de ce nouvel organigramme : que le nouveau chef des informations parvienne à imposer une inflexion de la ligne éditoriale dictée depuis de très longues années par le même homme.

C'est un espoir. S'il se transforme en vœu pieux, la réforme de structure se transformera en un échec sur toute la ligne. Verdict d'ici quelques semaines.

en bref...

ESP, du nouveau

Puisque la Direction ne semble pas décidée à annoncer les récentes affectations, le SNJ poursuit sa tâche d'annonceur public et a le plaisir de vous informer que le nouvel Envoyé Spécial Permanent à **Washington** s'appelle Bertrand Vannier. L'ancien directeur de la rédaction d'Inter était depuis deux ans « Directeur délégué du Président ». Sa nomination n'est pas la seule surprise américaine. Le poste d'ESP de Washington est renforcé durant deux ans par un reporter. Fabienne Sintès rayonnera dans tout le pays depuis **New-York**, notamment pour la couverture des élections.

En outre, il semble que la DRH ait des velléités de remettre en cause le principe du **repos hebdomadaire des ESP**, acquis il y a 3 ans à l'issue d'un long bras de fer. Cela crée un vif émoi parmi les correspondants. Il va de soi que le droit des ESP aux repos hebdo ne saurait être remis en cause, même s'il va également de soi que la prise de ces repos hebdo doit s'effectuer, autant que faire se peut, en fonction de l'actualité.

Du nouveau dans les Bureaux

Hubert Huertas a officiellement quitté **Marseille** pour France Culture et le service politique. François Cortade arrive au Bureau de **Toulouse** d'où Radio France a arraché Frédéric Bourgade, muté disciplinairement à **Sens** (*lire ci-contre*). A **Lyon**, comme dans les autres Bureaux, c'est aussi du matériel qui est attendu avec impatience et notamment un Kb digne de ce nom et un ordinateur portable avec Nétia pour reportage à l'extérieur.

info Tout nouveau, tout beau mais FRAGILE

"Ca pulse, ça bouge, c'est rythmé et vraiment agréable !"

Voilà ce que l'on entend sur le "nouveau" France Info. Et c'est vrai que l'antenne a subi un sérieux lifting, le ton est nettement plus dynamique, et un certain enthousiasme a contaminé toute la rédaction. La nouvelle formule est séduisante et les journalistes le valaient bien ! Après le coup de blues du printemps dernier, il était temps de retrouver le tonus qui manquait à cette radio.

Quelques voix s'élèvent pour dire qu'il y a peut-être trop de débats, que tous ne sont pas de qualité égale et qu'il faut arrêter de répéter que c'est "en direct", mais tout cela procède d'ajustements qui adviendront sans doute au fil des mois.

Ce qui risque de ternir la nouvelle jeunesse de cette antenne, c'est la **surcharge de travail** du grilleman et le manque de considération pour les techniciens. Le grilleman (qui programme les bobs et les 2 minutes au fil de la journée) doit gérer la nouvelle grille, recouper les bobs, écrire ou réécrire certains lancements et courir physiquement de son bureau aux présentateurs en passant par la régie. Car c'est lui maintenant qui donne les ordres aux techniciens pour savoir s'il faut ou non diffuser un reportage pour rester dans les temps. Et là ce n'est plus possible !

Le grilleman n'a pas le don d'ubiquité. Auparavant, les techniciens géraient le temps de façon intelligente et efficace. Mais depuis que la DRH leur refuse une prime et menace de leur supprimer 2 voire 3 postes, ils ont décidé de se limiter au strict minimum. **Les entrevues de cet été et cet automne n'ont pas permis de débloquer la situation pour l'instant.** Gageons que la DRH comprendra qu'il en va du peps, de la bonne marche et donc l'avenir de France Info ! Les techniciens le valent bien, eux aussi.

Cluzel réinvente le bannissement

Notre confrère Frédéric Bourgade, du Bureau de Toulouse a commis une faute et il ne la nie pas. En difficultés personnelles, il a réagi de façon regrettable à une décision de sa direction, et l'a fait savoir dans des mails condamnables.

Il a été sanctionné immédiatement et de façon très dure : une mise à pied provisoire avec suspension du salaire. Devant le Conseil de discipline, les syndicats ont considéré que cette expression d'autorité pouvait s'arrêter là. Elle avait été comprise et ressentie par Frédéric, au-delà même du souhaitable. Mais ça n'a pas suffi.

Le Président Cluzel n'a pas supporté. La carrière de Bourgade, son énergie débordante, n'ont pas plaidé en sa faveur. Seuls ont pesé des termes excessifs, donc insignifiants, qui exprimaient surtout la dépression profonde à laquelle notre confrère est confronté. **Mais Sa Très Gracieuse Susceptibilité a été froissée, donc la Direction générale a frappé.** Mutation, rétrogradation et, de fait, humiliation.

La lettre de Bourgade renvoyait à lui-même. La sanction voulue par le Président procède du même effet réfléchissant. Elle ressemble à son auteur. Il se trouve qu'elle est impitoyable.

3

multimédia

le nouveau site d'Info

Incomparablement mieux qu'avant c'est sûr...

Le nouveau site d'Info c'est une **maquette très claire et sobre**. Des lancements pour les **éléments sonores** qui sont ceux de l'antenne. Un player qui permet d'écouter les sons du site en les enchaînant, et surtout de revenir en arrière dans le direct. On trouve également des **forums** pas encore très fréquentés, des **prev et des dépêches triées**. Infiniment mieux que le site d'RTL, esthétiquement mieux réussi que le site d'Europe 1, mais très loin de l'offre du site de LCI et de son budget à un million...

Ce qui manque le plus à **www.france-info.com**, c'est **un peu d'originalité, et la distance**, la différence d'avec son antenne dont il est pour l'instant le miroir fidèle.

Et des moyens. Le site d'Info a ajouté à ses deux postes d'origine, les cinq postes de la défunte rédaction de la DPM + un alors chargé des web-radios. **8 journalistes** (quatre titulaires et quatre CDD -deux postes sont à pourvoir-) pour un service de 6h à minuit, cinq jours par semaine + le week-end. **Juste de quoi assurer l'essentiel**, si la grippe les oublie. Huit journalistes qui essuient les plâtres et travaillent dur. D'ailleurs, pourquoi leurs textes sont-ils anonymes alors que les éléments sonores sont eux identifiés et gardent même leur «signature antenne» ?

Monsieur le développeur, pour Noël, pourrais-tu nous offrir les flux RSS, l'avance, le retour rapide et la durée des sons. Et si on est très sages, la Newsletter c'est possible ? **Le million d'euros, on n'est pas contre non plus.**

dpm : catastrophe  en vue ?

A la suite de son assemblée générale de janvier 2007, **le SNJ avait à nouveau souligné le retard pris par le multimédia** à Radio France. On ne pouvait plus se contenter de fabriquer une autre chaîne de radio, diffusée sur le net, et de faire appel au bénévolat ou aux volontés individuelles pour impulser le reste.

Neuf mois plus tard, la DPM est en voie de démantèlement ! L'essentiel de ses moyens a été transféré à France Info et chaque chaîne, paraît-il, va développer sa dimension multimédia...

Que le traitement sur Internet soit décentralisé station par station, tant mieux, mais que la DPM disparaisse, serait une catastrophe.

C'est la DPM, et elle seule qui doit impulser les innovations techniques qui se développent à la vitesse de la lumière. C'est elle et elle seule qui doit rester la Direction hiérarchique des collaborateurs mis à la disposition des chaînes.

Si cela cessait d'être le cas, inévitablement, les personnels chargés du multimédia seraient absorbés par la gestion des tâches immédiates, c'est-à-dire de l'antenne de la radio où ils se trouvent.

La DPM doit donc être partout, dans toutes les chaînes, mais rester puissamment unifiée. Sans cette volonté c'est l'avenir d'Internet à Radio France, donc l'avenir tout court, qui se dissoudrait avec elle.

www.snj-rf.com

L'argent, les postes et les autres

Les **postes de reporters de la DPM ont été transférés** début juillet à France Info, ainsi que le budget qui allait avec. Il ne reste donc plus rien aux autres chaînes et à leurs sites qui ont pourtant tellement besoin de moyens et d'ambition.

Pour développer leur web, les autres stations n'ont que la possibilité de convertir des postes d'antenne en postes multimédia et de piocher dans leur budget de fonctionnement. Ou alors faire comme leur suggère la Direction, c'est à dire à utiliser le contenu produit pour le site de France Info ! Un fonctionnement jugé «inconcevable» par la DRH qui n'a pas dû remarquer que les lignes éditoriales des chaînes sont différentes et qu'à la radio, les éléments sont adaptés à chaque station et signés !

L'éditorial c'est qui ?

Qui a la responsabilité éditoriale de votre site ? Qui écrit sur votre site ? **Vos internautes peuvent-ils identifier les textes écrits par les journalistes et ceux rédigés par l'animation ou éventuellement le service de presse ?** Votre webmaster est-il un journaliste ? Toutes ces questions se posent avec acuité avec la disparition de la DPM. Nous demandons à la direction d'ouvrir rapidement une négociation sur ces sujets.

Site sans webmaster

Envisage-t-on un site internet sans webmaster en 2007. C'est impensable sauf dans les locales de France Bleu. Il suffit d'ailleurs de s'y promener pour voir qu'**un webmaster est INDISPENSABLE. Bugs à tous les étages, sons en panne, données périmées...**

Sur le web, les radios associatives font beaucoup mieux que France Bleu.

multimédia (suite)



dpm et modernisation

Vous l'aurez peut-être découvert via un récent Texto, Julien Pauchet a été nommé **Directeur délégué à la modernisation**. Ancien animateur dans le privé et longtemps consultant en management, c'est lui qui devrait notamment (*) **orienter la Présidence à propos de l'avenir de la DPM** et du multimédia à Radio France. Quid de cette direction transversale et de ceux qui la composent encore aujourd'hui ? Va-t-elle définitivement disparaître ou rebondir sous une autre forme ne serait-ce que pour assurer une veille stratégique et un support technique indispensables à tous ceux que l'on a mobilisés ces dernières années ? **Sans oublier l'image d'un groupe sans Monsieur Multimédia capable de répondre à la presse, de piloter l'adresse radiofrance.fr ou de maintenir une harmonie minimale entre nos différents sites**. Et ce dans l'absolue nécessité désormais de définir des métiers comme webmaster ou développeur.

Ces réformes sont capitales pour notre futur sur la toile mais évidemment aussi sur les ondes, d'autant que le chantier de la radio numérique semble s'accélérer.

** Il est également chargé d'unifier la conduite de différents projets de Radio France et d'avoir un regard sur la comm interne*

mail & silence

Le 22 juin les journalistes **—étonnés—** recevaient un mail d'Antoine de Galzain. Le Secrétaire général aux rédactions souhaitait s'informer, de manière très informelle, de l'existence à Radio France de **journalistes «potentiellement intéressés par une évolution professionnelle et l'acquisition des techniques qui permettraient de muter éventuellement vers les postes multimédia lorsqu'il y en aura de vacants»**. Faut dire qu'au même moment la DRH s'apercevait qu'elle aurait bien du mal à remplacer les journalistes de la DPM ne souhaitant pas être mutés au site de France Info. **Où trouver parmi les titulaires de vaillants journalistes qui se seraient formés tout seul au multimédia et seraient «prêts à l'emploi» aujourd'hui ou dans un futur proche ?**

Depuis ce mail, le silence. Les journalistes qui ont répondu attendaient un accusé de réception et espéraient l'annonce de sessions de formation. Peut-être est-ce dans les projets de la DRH et elle aura oublié de nous en faire part. **Pour l'instant, ne figurent sur le catalogue des stages maison que des sessions réservées aux webmasters...**

blogueurs régionaux

Parfois, certains préféraient de ne pas avoir de site Internet, plutôt que de proposer ce que nous proposons !

Vous le savez tous, à Radio France, **Internet ne marche que grâce aux bonnes volontés, comme dans le monde associatif, alors que nos concurrents ont compris que c'était un vecteur indispensable.**

Côté bricole : des journaux archivés 15 jours puis mis à la poubelle. Des mises en ligne de journaux aléatoires selon la locale ou le jour de la semaine. Exemple de ce manque de moyens, une chronique consacrée à l'Internet sur une antenne locale, chronique très bien faite par un animateur. Après écoute, il ne faut surtout pas faire un clic, car le site est vide. Pas de chronique en Podcast, pas de liens sur la chronique du jour. **Des sites internet qui vieillissent mal, gérés sans webmaster. Ca ressemble parfois à des blogs de mauvais goût !**

bricolage

France Bleu toujours dans l'amateurisme avec parfois des publicités plus énormes que le contenu des sites. Et quand on pose la question de **l'éditorial des sites : pas de réponse**. La faisabilité d'une **lettre d'information** envoyée par mail avec les fameux trois titres : pas de réponse.

Quand on pose la question des **formations au multimédia : pas de réponse**. On bricole toujours et on frise le ridicule. A moins que Radio France considère que notre auditorat, qu'il ne faut visiblement pas rajeunir, ne mérite pas mieux...

précaires

embauches : n'importe comment

Le 3 avril, la Direction nous présentait le principe des embauches Précaires pour 2007. 16 postes (quinze au chapitre 2007 + une embauche non pourvue en 2006) qui, selon nos informations d'avril devaient se répartir entre 8 ou 9 pour les Nationales et 6 ou 7 pour les Locales. Pour certains de ces postes une formule originale avait été trouvée : des suppléances de très longue durée en CDI.

Nous terminions notre tract le 3 avril en écrivant «**Le SNJ attend néanmoins de disposer d'informations précises, et écrites, pour transformer son attention positive en accord définitif**». Cinq mois se sont passés et nous n'avons pas pu obtenir d'informations supplémentaires. Il a fallu des démarches pressantes du SNJ pour que la réunion promise par Antoine de Galzain et Patrice Papet ait enfin lieu le jeudi 27 septembre.*

Avant cette réunion, dans l'Info Emplois du mois de septembre Radio France a publié, mélangés aux autres postes, sans aucune précision particulière, **13 postes de journalistes**. Lesquels sont des postes issus de la négociation et lesquels ne le sont pas ? Aucune idée. Et d'ailleurs les différents arbitrages ont abouti à des postes où ? Toujours dans l'Info Emploi certaines offres portent la mention «Le poste à pourvoir est un CDI à temps complet avec une affectation temporaire à la rédaction de...» et ceci sans la moindre précision supplémentaire pour des journalistes en droit de se poser des questions.

Où sont les autres postes ? Quand sortiront-ils ? Comment postuler avant le 11 octobre (!!!) sans connaître l'intégralité des postes à pourvoir ? Les CDI devaient être prioritaires au «1er tour». Qu'en est-il ? Antoine de Galzain nous avait annoncé la tenue d'un nouveau «Grand Jury». Pourquoi y a-t-on renoncé, si c'est le cas ?

Et à quel moment la DRH a-t-elle décidé de faire de ce grand moment pour tant de journalistes, un échec d'organisation, de communication et de dialogue social ?

* pour les résultats éventuels de la rencontre du 27 septembre, voir notre tract d'après réunion.

prud'hommes

Quelle issue pour les journalistes tournant depuis des années sur le planning et que Radio France refuse d'intégrer ? **D'après le Conseil des prud'hommes de Paris, la succession de piges et de CDD n'est pas légale.** Autrement dit : les précaires ont droit à indemnisation s'ils ne sont pas embauchés.

Faute de propositions d'indemnités de la part de Radio France, certains ont pris les devants et ont préparé un dossier. Dans tous les cas, y compris après la signature de l'accord, le SNJ sera aux côtés des journalistes qui font valoir leurs droits.

signature ?

Le SNJ attend toujours une convocation des syndicats pour la signature du texte qui fixe les nouvelles règles de gestion des journalistes pigistes et CDD. Un texte quasi définitif avait été mis au point et pourtant la direction joue la montre depuis six mois. A l'entendre, on n'aurait tout simplement pas trouvé un moment pour relire le protocole, l'amender et le renvoyer aux organisations syndicales. Le SNJ a joué son rôle avec responsabilité : nous avons rappelé plusieurs fois à la DRH l'importance de ce texte, nous avons écrit pour demander une réponse.

La Direction –qui parle toujours d'alerte sociale- a visiblement du mal à entendre, et n'écoute que les alarmes... Il y a le feu !

Le SNJ fait de la signature de ce texte une priorité et n'hésitera pas à mobiliser en lançant une semaine blanche, ou noire, courant novembre. Si la direction ne sort pas de son attitude cavalière, voire méprisante, pour les syndicats et pour les Précaires, il va neiger avant décembre.

pire...



Après l'embauche de 30 précaires, on aurait pu s'attendre à un planning un peu plus humain et une liste de précaires un peu moins longue. Rien de tout cela, **les CDD sont toujours aussi nombreux, mais sur un gâteau plus petit.**

On rogne désormais sur certains frais de mission (entre deux contrats, pour un entretien d'embauche à Paris...). Des économies faites par Paris ou par les délégations. L'accord sur le planning CDD n'étant toujours pas signé, il est encore géré au feeling. **Il y a urgence à clarifier les règles du jeu.**

culture

de la rumeur à la réalité

Les rumeurs avaient raison. France Culture va changer de Directeur de la Rédaction. Marie-Christine Vallet va s'occuper du secteur Europe et laisser son poste à Marc Crépin, de retour de Washington. Au début du mois de septembre Lise Jolly a aussi remplacé au poste d'**adjoint Frédéric Carbonne, parti à France Info. Comme l'exige la courtoisie à la base, bienvenue aux arrivants, dans une rédaction qui cultive et cultivera sa différence.** Comme l'aurait exigé la même courtoisie, mais au sommet, il n'aurait pas été dommage d'**annoncer avant septembre à la Directrice partante un départ qui courait les couloirs depuis début juillet...**

le bonheur est dans le mouv'

Une rentrée éditorialement réussie avec des nouveautés comme IQFB, l'info qui fait buzz, deux fois par jour à l'antenne.

Côté matériel, ça avance pour la journaliste en poste à Paris. De nouveaux et indispensables moyens sont validés, un véhicule trouvé, ainsi que du temps de prod. Un projet de « cabine » serait même, nous dit-on, en bonne voie...

Côté postes, le remplacement d'Anne Lamotte partie à France Info est en cours. Enfin, la question rituelle de chaque rentrée : « L'adjoint c'est pour quand » semble avoir trouvé une réponse. C'est pour très bientôt. Mais très bientôt c'est quand exactement ?

ina et scam

Les droits d'auteur vous ont été versés cette année. Une réalité qui va se reproduire tous les ans. Pour Radio France mais aussi pour France Télévisions qui a enfin signé un accord confirmant que **les journalistes de l'audiovisuel ont bien droit à rémunération supplémentaire pour l'exploitation de leurs oeuvres en dehors de leurs chaînes ou stations.** Un autre accord a été conclu entre les **syndicats de l'audiovisuel et l'INA. L'institut National de l'audiovisuel propose vidéos et interviews radio sur son site internet : désormais, les journalistes de Radio France peuvent toucher, là aussi, leurs droits d'auteur. Il faut une démarche individuelle. On vous en reparle très bientôt.**

sophia ni enregistré, ni chanté

Au début de l'été, **la Rédaction de France Culture s'est mobilisée avec succès contre un projet impossible : enregistrer le journal de Sophia** pour permettre aux clients de le télécharger et de le diffuser un peu plus tard.

Officiellement, la raison de cet enregistrement était technique. Il se pourrait que la désaffection des acheteurs de ce journal (notamment les radios associatives) ait des causes encore plus compliquées. L'un d'eux disait dans la presse avoir opté pour l'autre fournisseur parce qu'il lui proposait **un journal sur fond musical, qualifié de plus jeune dans le ton.**

D'ici à ce qu'on demande aux journalistes de Sofia de chanter les informations pour coller aux lois du marché...

mails mieux mais...

Convivial et rapide : **la nouvelle interface pour consulter ses mails en dehors de Radio France** est une véritable avancée. Reste la minuscule **taille de la boîte** qu'on ne peut pas archiver sur les ordinateurs en partage et donc le message que beaucoup reçoivent quotidiennement «Vous ne pouvez pas envoyer de messages quand votre boîte aux lettres atteint 102400 Ko».

Reste aussi le lancinant problème de la **gestion des spam.** On ne pourrait pas trouver comment dire aux ordinateurs centraux de Radio France que les messages commençant par **«Hello ! I am bored this afternoon»** ou proposant du **viagra frelaté** en ligne peuvent directement aller dans la case indésirable, sans passer par la boîte de réception ?

bleu radio france

Les salariés des stations concernées, les rédacteurs en chef des stations nationales qui veulent commander des sujets et bien sûr les auditeurs devront s'y faire : les départements de l'**Oise** et de l'**Aisne** n'appartiennent plus à la région **Picardie**. Idem pour la **Haute-Marne**, l'**Aube** et les **Ardennes** (où le bureau RER de **Sedan** est purement et simplement fermé) détachés de la région **Champagne**.

redessine la France

La direction l'a rappelé en CE, les journalistes de **FB Picardie** ne doivent couvrir que le département de la **Somme** et ceux de France Bleu **Champagne** doivent se concentrer sur la **Marne**. Malgré l'appellation très claire des radios, Radio France estime que les journalistes ne doivent se rendre que dans certains départements. Pour quelles raisons ? **Parce que l'audience est faible dans certains départements, il vaut donc mieux couvrir l'actualité là où il y a des auditeurs...** Mais alors quand France Info passe une semaine en Chine, c'est sans doute que les Chinois plébiscitent le logo jaune...

Trèves de plaisanterie, cet abandon de certains départements est préjudiciable. **L'Aisne, l'Oise, les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne** ne verront plus de voitures France Bleu sur leurs routes. Les habitants, les élus, les sportifs, les chefs d'entreprise ne verront plus de micros France Bleu pendant les conférences de presse car dans leurs départements, on ne fait pas assez d'audience ! **C'est un choix, c'est une stratégie, c'est un déni de service public.**

snj
flash

Spécial
Rentrée

Le SNJ à Christiane Chadal : "OK pour la croissance"

Bienvenue à Christiane Chadal à la tête du réseau France Bleu. Le SNJ la félicite chaleureusement pour sa nomination. Sa **double réussite, à Nantes puis à Aix-en-Provence**, se passe de commentaires. Elle a démontré que la faiblesse des locales de Radio France dans les grandes villes n'est pas une malédiction.

Elle l'a prouvé de deux façons. D'abord en bâtissant à chaque fois un **projet cohérent**. Ensuite en obtenant des **moyens importants pour servir ce projet** : France Bleu Provence n'était pas une grosse station, quand elle est arrivée.

Nous ne doutons pas qu'elle saura impulser un projet crédible dans ses nouvelles fonctions.

Nous espérons aussi qu'elle n'oubliera pas son expérience. **Pour courir, les locales n'ont pas seulement besoin de souffle, il leur faut aussi des jambes, c'est-à-dire, osons le dire, des moyens. Nous comptons sur elle pour ne pas les amputer.**

A l'heure où la consigne en ce domaine paraît de plus en plus orientée vers le toujours moins, nous espérons qu'elle saura inverser la tendance.

En matière de relations sociales, elle pourra dès lors compter sur le SNJ, très implanté à Bleu. Un dialogue loyal et franc, rude s'il le faut, doit prévaloir. **Pour en finir avec l'insupportable infantilisation des locales, le maternalisme, même éclairé, ne pourra pas suffire.**

AgrrrReR

Ils sont 29, ils ont une **connaissance parfaite de leur secteur, on les entend souvent...** sur les antennes mais rarement dans les revendications, ce sont les RER, reporters en résidence... une jolie dénomination qui fait penser à un artiste en résidence, en villégiature en quelque sorte. Mais non, ils sont sur les routes et ce sont souvent les oubliés de la maison. Une revalorisation de l'indemnité de résidence à été accordée, c'est vrai, mais pour le reste rien.

Le statut, l'évolution de carrière et de salaire, la mobilité, l'état des lieux du matériel, les commandes spécifiques, les congés en retard...

On en reparle le 5 décembre faute de quoi le RER se transformera en **Reporter en Résistance**.

FB IDF

Elle aime changer de nom : on dit désormais "Bleu Ile-de-France", c'est moins lourd à l'antenne, et puis les auditeurs sont habitués aux changements, avant c'était la City...

Elle aime changer d'équipe de direction, avec pour mission très simple de faire enfin décoller l'antenne dans les deux ans à venir.

Elle aime changer de méthode : après avoir ouvert 5 bureaux de RER en banlieue, elle choisit la méthode "à domicile" pour le 6e poste à Argenteuil (Val d'Oise) ouvert en septembre, et envisage de fermer le bureau de Melun pour installer un RER "à domicile" à Evry (Essonne), avec visible-ment pour unique motivation de réduire les coûts.

Bref, **beaucoup de changements pour une équipe** qui depuis septembre 2002 (naissance de la City Radio) commence, tout doucement, à s'impatienter de **connaître enfin son cap**.

8

Bleu privé de rugby

Cherchez bien sur tous les programmes de retransmission. Vous trouverez citées à peu près toutes les généralistes, **sauf France Bleu**, qui pourtant retransmet tous les matchs de l'équipe de France. **Cinquième roue du carrosse Radio France, France Bleu a, une fois de plus, obligamment prêté ses reporters à France Inter, mais est incapable de mettre sur pied une couverture minimum.** Pour les présidentielles, France Bleu avait retransmis France Info, pour le rugby, on retransmettra France Inter.

Les journalistes de Bleu apprécieront le culot des rédacteurs du TEXTO Radio France reçu à domicile. Ils écrivent page 9 dans "France Bleu, du coin de la rue au bout du monde" : «À ne pas manquer, cette saison, sur France Bleu, deux événements importants : la coupe du monde de Rugby et les élections municipales». Pour les municipales on reprend Inter ou Info ?

tribulations du journal d'Aquitaine

Pour la première fois depuis sa création, le journal d'Aquitaine diffusé à 8h30 sur les locales **d'Aquitaine (Bordeaux, Périgueux, Mont-de-Marsan, Bayonne et Pau)** n'a pas été diffusé cet été. Il a repris à la rentrée mais «de manière dérogatoire» jusqu'en décembre. **La décision s'est prise à Bordeaux, sans concertation, et annoncée deux jours avant la grille d'été par un simple mail aux directeurs et rédacteurs en chef des locales.** On cherche encore la cohérence dans la syndication.

pc & téléphones

"Paris a fait une connerie avec les rédactions en open-space". Surtout, économiser sur le mobilier et les PC. **Le partage s'avère aujourd'hui ridicule.** Et les locales ne savent plus en quelle langue demander un ou deux PC supplémentaires en expliquant qu'un bureau et un pc par journalistes n'est pas un luxe. **Mais un journaliste doit pouvoir travailler sans ordinateur !** Pour les téléphones : faut-il le rappeler, les reporters de province utilisent TOUS leur portable personnel pour travailler. Les locales ont bien souvent **un ou deux téléphones pour toute la rédaction.** Il se dit que Radio France renégocie ses contrats de téléphonie : n'hésitez pas à demander votre portable. Argument choc : regardez autour de vous, **le reporter de France Bleu est le seul journaliste de France à utiliser son téléphone personnel !**

new ! voir Vesoul

France Bleu Besançon a la joie de vous annoncer la naissance de Vesoul. Un poste de RER avec ses 230.000 habitants pour 5.360 km² (près de la moitié de forêts) et une moyenne de 700 km parcourus chaque semaine pour couvrir l'actu de tout le département de la Haute Saône. Ce poste a été pris dans l'effectif de la rédaction.

Le bureau est magnifiquement bien placé en centre ville dans un bâtiment classé. Pour les curieux : les photos sont en ligne sur notre site.

Seul regret, à Vesoul comme ailleurs, le RER ne bénéficie pas d'un **ordinateur portable**, mais d'un PC fixe au bureau, un comble pour un journaliste «nomade», obligé de faire parfois une heure de route pour monter et envoyer un son... avant de repartir au même endroit, ou presque.

Imaginez un photographe obligé d'aller développer ses photos au labo, alors que tous les collègues visualisent leurs photos sur PC et l'envoient via leur téléphone 3G. Certaines radios privées sont plus « dans le vent » que Radio France. **Faire de la radio du XXIème siècle n'est visiblement pas la priorité du responsable informatique de Radio France...**

CE abandonné

Il a fallu une **assignation en justice pour que le CE Sud-Ouest se réunisse** début septembre... pour la séance du mois d'août ! La réunion de juin s'était terminée dans le désordre le plus complet, sans que l'ordre du jour ne soit épuisé, ni la séance levée, après qu'un cadre ait pris à partie les élus, et même les autres cadres !

Un CE laissé à l'abandon par un directeur régional dont le départ, connu de tous, était démenti avec indignation par le principal intéressé. Avec ce qui s'est passé au CE Sud-Ouest, on continue à se poser la question : **est-il pertinent de cumuler les fonctions de directeur d'une locale (en général la plus importante de la zone), et de directeur régional ?**

On souhaite bien du courage à Odile Rabault, la successeur de Freddy Thomelin, dont la prise de fonctions est annoncée pour le 1er octobre.

infos pratiques

Une négociation a été ouverte en septembre sur les différentes primes touchées par les journalistes (il y en a 17 !) et sur la multicollaboration. Pour certaines primes ce sera juste l'occasion de les lister. D'autres devraient subir un lifting.

primes primes primes

Sachez que la **prime «Multimédia»** touchée l'année dernière par 240 personnes (journalistes, assistants, techniciens, etc) et **comportant 5 montants différents selon le degré «d'implication multimédia»** supposé, des personnes concernées, sera encore versée cette année en 2007 mais ce devrait être la dernière.

www.snj-rf.com

Tapez
snj radio
dans google
pour accéder
directement
à notre site

Vous êtes journaliste CDD ou pigiste et vous avez une question ? Une remarque ?

N'hésitez-pas à nous contacter par mail et à visiter notre site internet.

La revue de presse des médias et de la radio :
c'est sur
www.snj-rf.com

Prime du petit matin : Une simplification des barèmes est souhaitable pour cette prime aux «mille tarifs». Elle a été revalorisée de 3% au 1er juillet 2007 mais n'est **toujours pas très attractive, surtout pour ceux qui font la matinale par roulement en Locale ou des remplacements, car aujourd'hui la Prime du Petit matin récompense la régularité.**

Doit-on, pour mieux prendre en compte l'évolution des modes de travail, différencier ceux qui ne font que quelques matinales et ceux qui se lèvent tôt tous les jours ? **Doit-on créer un «tarif matinale unitaire» et un autre de «fidélisation» ?** La question est posée. La DHR doit fournir des projections mais nous fait savoir –là aussi- que nous travaillons à enveloppe fermée.

Mais qu'est-ce qu'une négociation à enveloppe fermée ? Nous nous ne connaissons pas les règles de ce nouveau jeu.

La **Multicollaboration Locale-Paris** aurait du être taillée sur mesure cette année grâce aux relevés sur Nétia. Sauf qu'ils ne sont pas encore possibles. Les montants de la «multicollaboration» seront donc connus courant novembre, sur la foi des déclarations de chaque Locale. Rappelons qu'il s'agit ici **non pas de primes personnelles, mais de jours de CDD ou piges affectés à chaque station en plus de son budget.** Nous l'avons appris lors de la négociation : l'enveloppe qui permet cette répartition est fermée. **Quid alors de l'augmentation régulière des commandes du national ? Il faudra que les moyens suivent.**

Une négociation a récemment eu lieu à RFI visant à **rogner les primes des ESP.** Une mauvaise idée reprise au bond par notre direction. S'il est souhaitable d'examiner ces primes qui paraissent aujourd'hui inadaptées à la hausse du cout de la vie dans certaines capitales, il est par contre **inimaginable de n'en verser simplement qu'une fraction sans plus d'examen, en échange du loyer. A suivre lors d'une négociation spécifique.**

PS : à RFI la négociation a fait l'objet d'un droit d'opposition...

Primes événementielles

Elles sont vouées à disparaître, sauf très rares cas comme les JO de Pékin, du fait du décalage horaire.

Retrouvez la plupart des informations

concernant les primes sur le site du SNJ, dans les «pages pratiques».

snj
flash **Spécial
Rentrée**

www.snj-rf.com

10

histoires vécues à radio france

Dans la série LES FOLIES ADMINISTRATIVES DE RADIO France, le SNJ présente une sélection d'histoires survenues dans les stations du groupe. Tout lien entre ces anecdotes et une politique impulsée par la Direction générale serait purement fortuit.

l'histoire la plus folle

L'histoire se passe à France Bleu Nord. La Direction a décidé de se débarrasser d'un pigiste qui travaille depuis six ans à la rédaction. Ce pigiste décide de saisir les prud'hommes, comme c'est son droit, et se constitue donc un dossier. Il photocopie en dix exemplaires un papier personnel. **Radio France porte plainte pour vol de document, escroquerie, utilisation de fausses cartes de visite.** Une vraie plainte. Pour dix photocopies et des cartes de visite parfaitement vraies ce confrère sera entendu pendant une heure trente par la police. . La prompt réaction syndicale a fait reculer la direction générale qui a demandé à la Directrice régionale de retirer la plainte. **La peur du ridicule a dû porter conseil, des fois qu'on puisse savoir que Radio France attaque en justice un pigiste pour l'épouvantable usage de dix photocopies.** D'ailleurs ne le répétez pas, ça ferait mauvais effet. **Naturellement, cette histoire n'a rien à voir avec une quelconque chasse au pigiste.**

l'histoire la plus honteuse

C'est l'histoire d'un autre CDD, un assistant de d'édition cette fois. Dans le cadre du libre dialogue entre un salarié et une direction, il lui a été établi le contrat suivant, qu'il a signé, vu qu'il n'avait pas le couteau du chômage sous la gorge : un an de travail, hurrah, mais avec des jours de congés hebdomadaires non consécutifs, ce qui est illégal, et une durée hebdomadaire de **34 heures trois quart**, ce qui permet de ne pas lui accorder ses 35 heures puisqu'il ne les fait pas.

Précisons que ce n'est pas l'intéressé qui s'en est plaint, vu qu'un CDD ça ferme sa gueule ou que c'est démissionné, mais que ce sont ses collègues, assistants, journalistes, et techniciens, qui s'en indignent.

Si cette information est fausse, et si ce cas est unique, nous publierons le démenti de la Direction générale. Si elle est juste, et nous savons qu'elle l'est, elle disqualifie ses auteurs. **Mais naturellement ce contrat léonin n'a rien à voir avec la traite des CDD.**

l'histoire la plus banale

C'est l'histoire d'un journaliste qui veut en finir avec ses reliquats de congés, comme l'a demandé la Direction du personnel. Un bon élève en somme. Pensant en avoir fini cet été avec ses reliquats des années antérieures, il va donc consommer ses congés de l'année. Chouette ! Antoine de Galzain sera content. **Hélas le journaliste apprend qu'il a en fait utilisé ses congés de l'année, parce que c'est la règle.** Les congés de l'année d'abord, les reliquats ensuite. « OK » se dit le journaliste, et il propose d'utiliser ses reliquats. C'est là qu'il apprend, par son agent administratif, qu'on ne peut pas poser ces reliquats, car il faut attendre les consignes sur la manière de les déposer. Le journaliste sort alors le document d'Antoine de Galzain souhaitant que les reliquats soient pris. **«Oui mais la procédure n'est pas définie».**

Il paraît que si on ne prend pas ses reliquats on les perd...

C'était la rubrique «Y'a des coups de pied quelque part qui ne se perdront pas, et les reliquats non plus», car les congés personne ne nous les volera, ils sont notre propriété.

A moins que Jean Paul Cluzel ce soit Marx, Lénine, et Proudhon réunis et qu'il ait déclaré en réunion de Direction « La propriété, c'est le vol ! ».

Collectiviste !

On va le dire à Sarko...

PS : naturellement la Direction n'a donné aucune consigne, c'est les agents qui ont mal entendu.

mutuelle obligatoire

ça commence au 1er janvier

Radio France vous enverra dans les jours qui viennent une information détaillée –avec les tarifs- et un courrier type vous permettant de résilier votre mutuelle actuelle. Après un appel d'offre et des auditions, le choix de la majorité des syndicats et de la direction s'est porté sur **IONIS**. Quelques réponses rapides aux questions que beaucoup nous posent.

Oui l'adhésion est obligatoire. C'est la condition sine qua non pour pouvoir mettre cette prévoyance frais de santé en place. La loi prévoit tout de même quelques dérogations. Ceux d'entre vous dont le conjoint est déjà adhérent à une mutuelle obligatoire pourront y échapper. Les couples «Radio France» devront adhérer tous les deux. **Les CDD seront dispensés, s'ils le souhaitent.** L'adhésion dans leur cas étant peu ou pas intéressante puisque Radio France ne verserait sa contribution que prorata temporis.

Tous les autres devront souscrire à l'option «isolé» ou «famille», selon leur situation familiale. Radio France participera à hauteur de 32 € en moyenne. C'est-à-dire qu'un coup de pouce plus important sera donné aux petits salaires alors que les plus gros seront moins aidés. Le barème prévoit 3 tranches, selon le salaire brut annuel de l'année précédente.

Pourquoi cette mutuelle est intéressante. D'abord parce que les garanties sont top. Vous les constaterez c'est un régime haut de gamme. Ensuite parce que le contrat collectif fait forcément baisser les prix. Enfin parce qu'une partie de l'adhésion est payée par Radio France. **Coté fiscal aussi on y trouvera également un avantage.** Les cotisations sont prises directement sur notre salaire, ça fait autant de moins à déclarer aux impôts.

Radio France aussi y trouve son compte. L'argent qu'elle met dans la prévoyance n'est pas «chargé». Pour 1 € que Radio France nous donne ça lui coûte 1 € + une minuscule taxe. De plus, et comptez sur nous pour être très vigilants là-dessus, la DRH compte bien nous reparler de son «effort financier pour la Prévoyance» lors de la tenue de la NAO, la négociation annuelle obligatoire sur les salaires qui paramètre le montant des éventuelles augmentations générales et du NIS.

Radio France n'exclut pas d'augmenter sa participation dans les années qui viennent. Sachez en tout cas que les prix ne devraient pas augmenter durant 3 ans, sauf fantaisies de la Sécu.

coup de gueule

consultez, consultez...

Il y a les consultations TGV : un poste de journaliste au service éco de France Info mis en consultation le 20 août avec date limite de candidature... le 2 septembre !

Il y a les consultations pour rien. Une très longue consultation pour recruter un matinalier sur FB Ile-de-France ne donne rien, car finalement on réorganise en interne, le poste est requalifié « polyvalent avec compétence sportive » et une nouvelle consult' à la clé...

Et puis il y a ces postes tombés du ciel. Il paraît que France Info cherche un fil-rouge 22h00-minuit. Ah bon ? Il paraît que l'on va créer un rédacteur en chef volant multi-chaînes. Ah bon ? Et nous ne parlons pas des postes mis en consultation alors que tout est joué d'avance, pour réaliser 6 mois plus tard que le candidat de la direction ne fait pas l'affaire.

Alors que faire ? Poser un an d'arrêt maladie avant d'obtenir sa mutation ? Mettre en avant sa vie privée pour bouger à sa guise ? **Saboter son antenne et la vie de sa rédaction pour se rendre insupportable ? Crier très fort ou copiner avec les chefs ?** Ou bien continuer gentiment à jouer le jeu de la patience, du volontariat et de la transparence ?

A l'heure où la DRH vit sous le régime de droit coutumier, nous savons bien que c'est l'improvisation qui règne : «A quoi bon une consultation si l'on connaît déjà le résultat ?». Mais dans une entreprise qui se targue de parler aux gens, ça fait un peu désordre.

il en restera toujours quelque chose...